ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie de greffons

Question écrite n° 25849

Texte de la question

Mme Marielle de Sarnez attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie de greffons qui affecte toutes les régions françaises avec de fortes disparités géographiques notamment en matière de dons de reins. Ainsi, les délais pour obtenir une greffe rénale varient d'un an et demi à cinq ans et demi entre la Bretagne et l'Île-de-France. En vingt ans le besoin de greffes a augmenté de 43 % accentuant un manque constaté depuis de très nombreuses années. Ainsi, en 2018, près de 25 000 personnes étaient en attente d'une greffe et seules 6 000 d'entre elles ont pu en bénéficier. Si la loi bioéthique a instauré le principe de consentement présumé permettant une hausse du nombre de dons d'organes, elle n'est pas parvenue à combler la pénurie. L'une des difficultés proviendrait de la complexité et de la lourdeur du protocole mis en place après la mort encéphalique du patient. Il suffit en effet qu'un seul membre de sa famille s'oppose au prélèvement pour qu'il ne puisse avoir lieu. Elle lui demande par conséquent si des mesures sont actuellement à l'étude, permettant d'améliorer le dispositif actuel de dons et de prélèvements de greffons et assurant une gestion géographique plus performante.

Données clés

Auteur : Mme Marielle de Sarnez
Circonscription : Paris (11e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25849
Rubrique : Sang et organes humains
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 janvier 2020, page 178
Question retirée le : 19 janvier 2021 (Fin de mandat)